

ANDRÉ BRIQUET  
LES OLIVIERS  
ROUTE DE PIERRELATTE  
ST-PAUL-3-CHATEAUX  
26130  
TÉL. (75) 04.73.09

REPUBLICA DE CHILE  
PRESIDENTE  
REGISTRO  
de 25 Janvier 93  
NR 93/2385  
2<sup>a</sup> F. ENE 93  
ARCHIVO  
C.B.E. M.T.O. H.Z.C. E.D.E.C.

Sr. Patricio Aylwin Azocar  
Président de la République  
Palacio de la Moneda  
SANTIAGO Chili.

Monsieur le Président

Membre d'Amnesty International, je vous exprime toute ma indignation concernant l'exécution extrajudiciaire de Nelson Wladimir Cerros Quiroga en 1975.

J'espère que toute la vérité sera connue et que les meurtriers seront jugés car contrairement à la loi d'amnistie de 1978 constitue un obstacle à l'éclaircissement des cas de violations commises par le passé et qu'elle devrait donc être abrogée, mais je me félicite de la façon dont l'enquête a été menée. En cette année, 500<sup>e</sup> anniversaire de l'arrivée des Européens en Amérique, le moment est propice pour attirer l'attention sur les violations des droits de l'homme subies par les Indiens sur le continent américain.

Mon appel a pour seul objet la défense et le respect des droits de l'homme dans le monde entier sans aucun parti pris politique et sans discernement ni de race ni de religion.

Je vous prie, Monsieur le Président, mes salutations distinguées